



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 26 mai 2025

Journée mondiale sans tabac : 2 Français sur 3 favorables à davantage réglementer le tabac dans les lieux publics

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, ce 31 mai, la Ligue contre le cancer révèle les résultats d'une enquête inédite : pour protéger leur santé et celles des autres, 2 Français sur 3 (62 %) estiment que la cigarette devrait être plus réglementée dans l'espace public. Et 78 % d'entre eux sont même favorables à l'interdire dans davantage de lieux. Un véritable appel pour développer les « espaces sans tabac », ces périmètres fixés par arrêté municipal pour interdire de fumer dans les zones qui échappent à la réglementation actuelle, comme les abords des écoles, les plages ou les parcs. Dans un contexte où les politiques publiques peinent à suivre cette attente, la Ligue agit et lance « Ma Ville se Ligue », un programme de labellisation ambitieux pour aider les communes à créer des environnements plus sains et protecteurs pour leurs habitants.

Une volonté claire des Français, en finir avec le tabac dans les lieux publics. C'est la conclusion implacable d'une récente enquête de la Ligue contre le cancer à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, ce 31 mai.

Contrairement aux idées reçues, les Français ne sont pas réticents à des mesures plus strictes contre le tabagisme

2 Français sur 3 (62 %) se disent prêts à une réglementation plus contraignante de la cigarette dans l'ensemble des lieux publics.

Mieux : **presque 8 Français sur 10 (78 %)** souhaitent interdire la cigarette dans de nouveaux lieux publics comme les abords des établissements de santé, les forêts, les plages, les parcs, les aribus, les terrasses des cafés, les campus universitaires ou les terrains de sport.

8 Français sur 10 (83 %) demandent la même interdiction pour les cigarettes électroniques, qui ne sont pas aujourd'hui concernées par la réglementation.

Ce constat signe les limites des politiques actuelles face aux attentes des Français : aujourd'hui, l'interdiction de fumer ne concerne, au national, « que » les lieux publics fermés, les transports publics, les établissements scolaires, les aires de jeu pour enfants et les lieux de travail.

Cette liste est complétée par quelque 7 000 « espaces sans tabac », des initiatives prises dans environ 1 600 communes et labellisées par la Ligue contre le cancer, pour rajouter à cette liste plages, pistes de ski, parcs ou abords d'école.

Offrir une pause dans sa consommation, protéger du tabagisme passif, éviter que les plus jeunes ne rentre dans le tabac par mimétisme... La généralisation des espaces sans tabac est un immense enjeu de santé publique alors que 46 000 décès par cancer sont liés au tabac tous les ans en France (source INCa).

Alors pour prolonger cette mobilisation, la Ligue contre le cancer lance dès le 31 mai son dispositif « Ma Ville se Ligue », une démarche de labellisation pour aider les collectivités à bâtir des environnements favorables à la santé.

Contact presse

– Louis Linel | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net



Les communes qui s'engagent à réaliser au moins trois actions dédiées à la prévention des cancers, choisies parmi un répertoire – dont la mise en place d'espaces sans tabac –, se verront octroyées le label « Ma Ville se Ligue », matérialisé par un ruban. Deux rubans seront octroyés si elles mettent effectivement en œuvre ces trois actions, trois rubans pour six actions et quatre rubans pour neuf actions.

Colmar, Brest, Quimper, Strasbourg, Saint-Étienne, Paris, Le Havre et Reims s'engagent déjà dans ce dispositif novateur, et d'autres annonceront leur participation dans les prochaines semaines.

« Avec 40 % de cancers dits "évitables", agir localement, au plus proche des personnes, de leurs modes de vie, de leurs besoins et de leurs attentes, est une priorité. En labellisant les communes "Ma Ville se Ligue", nous enclenchons un cercle vertueux : nous créerons des environnements protecteurs qui limiteront l'exposition aux facteurs de risque – dont le tabac, mais pas seulement – qui eux-mêmes encourageront l'adoption de comportements favorables à la santé, phosphoreront et inspireront de nouvelles initiatives. »

Philippe Bergerot, président de la Ligue contre le cancer

La Ligue contre le cancer appelle à un engagement renforcé des pouvoirs publics, tout en agissant avec les communes pour faire de chaque territoire un acteur de la santé de ses habitants.

*Sondage OpinionWay pour la Ligue contre le cancer réalisé du 23 au 29 avril 2025 auprès d'un échantillon de 2 002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Interviews réalisées par questionnaire autoadministré en ligne sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*). OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252. Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,00 à 2,20 points au plus pour un échantillon de 2 000 répondants. Pour les remercier de leur participation, les panélistes ont touchés des *incentives* ou ont fait un don à l'association proposée de leur choix. Synthèse de l'étude disponible sur demande.

À PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 640 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Contact presse

– **Louis Linel** | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net